



INFORMATION AUX MEDIAS

Nouvelles du sport automobile suisse

Considérant les derniers développements en la matière, la Commission Sportive Nationale (CSN) de l'Autorité sportive automobile suisse a procédé à quelques petites adaptations pour la saison à venir. Ci-après un résumé des décisions dont certaines ont déjà été communiquées:

Championnats:

Championnat Suisse Automobile (CSA)

En 2010, le noyau des courses en circuit disputées dans le cadre des ASS Racing Weekends reste focalisé sur les Séries et, comme en 2009 déjà, le Championnat des Voitures de Course sera réservé aux deux catégories Formule Renault 2.0 et Formule Lista Junior. En outre, la CSN a décidé de confier le CSA à un organisateur unique, Race Promo GmbH à Goldiwil. Dans la mesure du possible, RacePromo continuera à collaborer avec des organisateurs existants.

Championnats Suisses de la Montagne et des Slaloms

Abstraction faite de la restructuration du Groupe E2 (voir le chapitre consacré aux véhicules), ces deux Championnats particulièrement couronnés de succès au niveau des chiffres de participation seront reconduits sans changement. Compte tenu des expériences positives de la saison écoulée, la CSN a confirmé la double-manche de La Roche-La Berra introduite à titre d'essai.

Championnat Suisse des Rallyes

Au chapitre de la scène suisse des rallyes, on relèvera tout spécialement la mise au concours de trois nouvelles séries de compétition par les importateurs Abarth (Trofeo Rally avec l'Abarth 500), Citroën (Racing Trophy avec la C2) et Renault (Twingo Trophy).

Coupe Suisses des Rallyes Historiques VHC

Malgré certaines difficultés en première saison, l'autorité sportive maintient sa volonté d'établir cette nouvelle discipline en Suisse aussi. Ainsi, la Coupe VHC 2010 a été élargie à une nouvelle Période de véhicules, la Période J ouverte aux véhicules produits jusqu'en 1991, véhicules que l'on rencontrait encore il y a peu dans les Groupes ISA et ISN. Ces véhicules doivent toutefois eux-aussi être au bénéfice d'un Passeport Technique Historique (PTH) de la FIA et répondre entièrement aux prescriptions de l'Annexe «K». Le choix des véhicules autorisés s'étend donc à l'avenir de 1948 à 1991.

Le calendrier VHC de la saison à venir contient les mêmes épreuves que le Championnat Suisse des Rallyes, à l'exception du Rallye International du Valais au statut de Championnat d'Europe. Vu l'intérêt restreint rencontré cette année, il a été renoncé à y intégrer des rallyes étrangers.

Véhicules:

Gruppe E2: Les nouvelles structures FIA seront également valables en Suisse dès 2010. Ainsi, les véhicules de la "Formule Libre" seront maintenant répartis en trois sous-groupes:

E2-SH (Silhouette) Type Voitures de Tourisme

E2-SC (SportsCars) Voitures de compétition biplaces

E2-SS (SingleSeater) Monoplaces

Il est renoncé à l'avenir à une classe particulière Formule 3 pour les anciens véhicules encore en circulation en Suisse. Les monoplaces engagées jusqu'ici chez nous ne répondent pas au règlement F3 actuel et seront donc intégrées à la classe 2 litres du Groupe E2-SS.

Carburants alternatifs: Afin de se préparer à la venue de tels véhicules et en référence aux réglementations déjà en vigueur dans certains pays voisins, l'autorité sportive a décidé des dispositions suivantes pour l'utilisation de carburants alternatifs dans le cadre des compétitions suisses hors statut FIA:

- Biodiesel: sera assimilé au carburant Diesel et autorisé si le Diesel est aussi admis dans le cadre de la compétition
- Carburants gazeux: pourront, si l'organisateur le souhaite, être admis dans un groupe distinct selon le règlement technique allemand en vigueur pour le Groupe AT-G du DMSB, à la condition que les prescriptions/dispositions de sécurité en vigueur soient respectées.
- Bioethanol E85: ne sera pas autorisé.

Passeports Techniques: Les dispositions régissant l'établissement, l'utilisation et le contrôle des Passeports Techniques ont entièrement été revues. Le texte intégral ainsi que le formulaire de demande sont publiés sur notre site www.autosport-ch.com (rubrique Règlement/Technique). A l'avenir, un document identique de format A5 ainsi qu'une étiquette d'identification sur le véhicule et le document sont prévus pour tous les groupes de véhicules, sauf les voitures historiques. Validité dès 2010, le nouveau document étant obligatoire dès 2011. Les anciens passeports techniques garderont donc leur validité durant l'année de transition.

Sécurité:

Afin de tenir compte du processus d'altération des matériaux, la CSN a adapté les règles d'admission de divers composants de sécurité à la réglementation internationale en vigueur. Ainsi, dès 2010 et pour toutes les épreuves sauf les slaloms, seuls seront admis les sièges de compétition selon la dernière norme FIA 8855/1999. Pour les casques, la CSN a supprimé de la liste des produits autorisés les normes les plus anciennes déjà écartées depuis plusieurs années à l'étranger. Pour les combinaisons, seule la dernière norme FIA 8856-2000 offrant la meilleure protection possible sera encore acceptée.